



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Évolution du solde commercial agricole de la France

Question écrite n° 44652

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé alerte M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'évolution du solde commercial agricole de la France. Même s'il reste globalement excédentaire, il s'est dégradé pendant dix ans (11,9 Md d'euros en 2011, 7,7 Md d'euros en 2019, 6,1 Md d'euros en 2020) avant de connaître un rebond en 2021 (8,2 Md d'euros). Cet excédent global ne doit pas masquer la très grande hétérogénéité entre des secteurs très exportateurs (comme les vins et spiritueux, les céréales, les fromages), des secteurs très importateurs (comme les fruits et légumes) et d'autres à la fois exportateurs et importateurs (comme les produits de la mer). De plus, depuis 2015, le solde commercial agricole du pays avec l'UE est devenu déficitaire : la France est devenue importatrice nette depuis l'UE. Il lui demande de préciser la stratégie mise en œuvre pour corriger ces tendances très préoccupantes.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44652

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2022](#), page 1432

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)